

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil municipal**

Séance du 2 juin 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 33
Excusés : 5
Non excusés : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le DEUX JUIN, à DIX-NEUF HEURES, les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 27 mai 2025 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. GHOZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - M. TASD'HOMME - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - Maires adjoints

M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BACHELEY - M. FRISSON - Mme PERRIER - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - Mme HEUCLIN - M. NOVAIS - M. DUMONT - M. FOUBERT - M. JACQUOT - Mme TCHOULA NJIA - M. LARGIER - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. ROUSSEAU - M. BOURDELET - Mme VENTURINI - Mme TOUPANCE - M. RIBOLLA .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. LEBOUCHER.

<u>POUVOIRS :</u>	M. ROUSSEAU	à	M. BACHELEY
	M. BOURDELET	à	Mme ANANTHARAJAH
	Mme VENTURINI	à	Mme PIOT
	Mme TOUPANCE	à	Mme HEUCLIN
	M. RIBOLLA	à	M. TASD'HOMME

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT FERJULE

SEANCE DU 2 JUIN 2025

N°2025_06_02-30

Ref : Direction de l'Aménagement et du Développement Durables

Objet: Vente des parcelles B 2657, AE 490 et AH 503 à la Direction des Routes d'Ile de France (DIRIF) - Rue des Cygnes

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la propriété des personnes publiques ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé en date du 20/05/2019 et modifié en date du 27/03/2023 ;

CONSIDERANT l'élargissement de la Francilienne qui a engendré la fermeture de la station de l'aire de la Soubriarde ;

CONSIDERANT la réouverture de cette station, pilotée par la Direction des routes d'Ile-de-France (DIRIF), nécessitant le déplacement de l'infrastructure en partie sur du domaine public communal ;

CONSIDERANT que la DIRIF s'est portée acquéreur des terrains nécessaires au projet ;

CONSIDERANT le bornage qui a été réalisé pour délimiter les nouvelles parcelles cadastrales de la commune ;

CONSIDERANT le document d'arpentage en date du 23 juillet 2019 délimitant lesdites nouvelles parcelles B 2657 d'une superficie de 12m², AE 490 d'une superficie de 200m² et AH 503 d'une superficie de 101m² ;

CONSIDERANT la construction de la nouvelle station-service (Aire de Pontault Est – PC 0773731800045) accordée le 24/04/2019 et ouverte à l'automne 2023, sur lesdites parcelles en parallèle de la procédure foncière ;

CONSIDERANT la proposition écrite de la DIRIF en date du 23 avril 2025 pour le rachat desdites parcelles d'une superficie totale de 313m² pour un montant de 10 329 euros (soit 33€ du m²) ;

CONSIDERANT qu'une vente en dessous de 180 000 € n'a pas d'obligation d'obtenir l'avis de France Domaine ;

CONSIDERANT que la désaffectation et le déclassement ne sont pas utiles puisque ces parcelles sont vendues d'une autorité publique à une autre ;

CONSIDERANT l'avis de la commission aménagement / travaux du 22 mai 2025,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

APPROUVE la vente à la Direction des routes d'Ile-de-France (DIRIF) des parcelles AE 490, AH 503 et B 2657 d'une superficie totale de 313m² pour un montant de 10 329 euros (soit 33 euros du mètre carré) ;

AUTORISE le maire à signer l'acte authentique de vente ainsi que l'ensemble des pièces s'y rapportant à établir par l'Office notarial de son choix.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20250613-2025_06_02_30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2025

Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 6 juin 2025



Gilles BORD

Le Maire de Pontault-Combault